

**Rapport n°6 :****Prix PEPITE pour l'entrepreneuriat étudiant 2019**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Luc JOHANN, Administrateur provisoire d'UBFC
<b>Service – personnel référent</b>	Fabienne BADET - Chargée de mission Pôle entrepreneuriat étudiant Service Formation et Insertion Professionnelle
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	14 novembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Créé en 2014 par le ministère en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et organisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts, le Prix « PEPITE Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant » est l'une des actions phares du Plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprises chez les étudiants et les jeunes diplômés, en récompensant les meilleurs projets innovants issus des PEPITE.

Suite à l'annonce en mai 2019 d'un plan 2 nommé « Esprit d'Entreprendre » par Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation, quelques modifications ont été effectuées :

- 2019 est une année transitoire avec maintien de l'organisation du prix PEPITE ;
- nomination par chaque région d'un « champion » choisi pour représenter son PEPITE au niveau national et recevoir un prix de 10 000€ ainsi que des « lauréats régionaux du Prix PEPITE pour l'entrepreneuriat étudiant 2019 » mis en valeur au niveau régional.

En Bourgogne-Franche-Comté, 5 projets ont été retenus par le comité de sélection réuni le 16 juillet 2019 et composé de la DRRT BFC, Région, BPI, Réseau Entreprendre, incubateur DECA-BFC, entrepreneurs et enseignants :

- 3 projets sont « lauréats régionaux » ainsi qu'un accessit attribué à un projet prometteur ;
- Le titre de « champion régional » a été décerné à : **Vladimir Gauthier – pour son projet Cell Select** – micro-robot sélecteur de cellules. Il a reçu son prix national lors d'une cérémonie organisée par BPI France le 10 octobre 2019 à Paris lors du « BIG » (BPI France Inno-Génération).

Le MESRI souhaite qu'un évènement régional soit organisé chaque année afin de réunir et mettre à l'honneur les lauréats régionaux. Celui-ci s'est déroulé le 8 octobre 2019 à Besançon dans les locaux d'UBFC concomitamment à la finale régionale des « Chercheurs entrepreneurs challenges » portée par l'AEF INFO et UBFC.

Une dotation à hauteur de 7 000€ a été attribuée par le MESRI et la BPI pour l'organisation de la manifestation et le financement des prix aux lauréats.

## **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur :**

- **L'affectation du budget du concours PEPITE 2019 :**
  - **4 500€ attribués aux 3 lauréats régionaux,**
  - **500€ attribués à 1 « accessit »,**
  - **2 000€ attribués à l'organisation de la manifestation.**
  
- **Le paiement des prestations :**
  - **aux 3 lauréats pour une valeur maximale de 1 500€ chacun :**
    - **Romain Viala pour son projet Micad - Pièces d'instruments de musique fabriquées en matériaux composites bio-sourcés,**
    - **Louis Jeannin pour son projet Foxar - Application d'éducation en réalité augmentée,**
    - **William Dulot pour son projet Modulia Studio - solutions logicielles dans les processus de création et performances scéniques.**
  
  - **au porteur de projet de l'« accessit » : Benjamin Reynoudt pour son projet Tam Tam - Un jouet connecté en bois.**